

2007/8607 - AVENANT N° 2 AU MARCHE N° 242 110 CONCERNANT
LA RESTAURATION DE LA GRANDE BOISERIE
D'ALCOVE DU 5, PLACE DE L'ANCIENNE DOUANE A
LYON- MUSEE GADAGNE (DIRECTION DES AFFAIRES
CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 décembre 2007 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Dans le cadre du marché n° 242 110 passé en 2004 qui concernait la restauration de la grande boiserie d'alcôve du 5, place de l'Ancienne Douane à Lyon et qui faisait partie de la campagne de restauration de cette même année, il avait été décidé de limiter l'intervention à un nettoyage de la couche picturale en surface, un léger ponçage des irrégularités, un masticage des lacunes et fissures et pour finir la pose d'une nouvelle couche de polychromie.

Les premiers essais effectués dans ce sens dans l'atelier du restaurateur ont montré l'impossibilité de mettre en œuvre cette proposition.

En effet, en raison de la fragilité de la sous-couche de préparation et des couches de peintures, on ne peut se limiter à un nettoyage de la surface. En effet, la couche picturale d'origine, très fragile et instable, va continuer à se dégrader, des écailles vont se former provoquant des soulèvements de la couche supérieure posée lors de la restauration. Ce phénomène se produit déjà sur les tests effectués dans l'atelier de restauration.

Aux vues de ces constatations, les interventions minimales prévues au départ apparaissent impossibles à mettre en œuvre et il convient donc d'adopter un autre mode de traitement.

Il consiste à dégager mécaniquement (au scalpel) la totalité des couches de polychromie recouvrant les boiseries en ayant soin de conserver sur un des panneaux un témoin des différentes couches stratigraphiques des peintures. Cette opération permettra de retrouver le modelé des sculptures ornant les panneaux.

Après la pose d'un apprêt traditionnel à la colle de peau et au blanc de Meudon, l'ensemble de la boiserie sera ensuite repeint dans le ton d'origine avec une peinture à la colle de peau.

Afin de prendre en compte cette modification, il est proposé la conclusion d'un avenant comme suit :

Montant initial du marché : 46 931, 04 euros TTC

Montant des avenants antérieurs (le cas échéant) : néant

Montant du présent avenant : 19 200,00 euros HT (**22 963,20 euros TTC**)

2007/86072

Nouveau montant du marché : 69 931,04 euros TTC

Soit une hausse depuis le marché initial de 48,92 %.»

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu ledit avenant ;

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 4 décembre 2007 ;

Où l'avis de sa Commission Administration Générale – Marchés et Travaux ;

DELIBERE

1 – Le marché n° 242 110 relatif à la restauration de la grande boiserie d'alcôve du 5, place de l'Ancienne Douane à Lyon - Musée Gadagne est modifié comme suit :

Montant initial du marché : 46 931, 04 euros TTC

Montant des avenants antérieurs (le cas échéant) : néant

Montant du présent avenant : 19 200,00 euros HT (**22 963,20 euros TTC**)

Nouveau montant du marché : 69 931,04 euros TTC

2 – Monsieur le Maire est autorisé à signer l'avenant correspondant.

3 – La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, programme OEUVRART, nature 2316, ligne de crédit 6495

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

E. TETE